



HONORAIRES D'AGENCE (En vigueur au 01/01/2021)

Transactions sur Immobilier résidentiel et Entreprise

Prix frais d'agence inclus		TTC
Inférieur à	80 000 €	6 000€
De 80 001 € à	200 000 €	10 000€
De 200 001 € à	299 000 €	6 %
De 299 001 € à	300 000 €	5 %
Plus de 300 000 €		4 %

Honoraires de gestion locative (vide ou meublé) :

6,00 % H.T. soit 7,20 % T.T.C. des sommes encaissées (hors dépôt de garantie)

Honoraires location :

- Rédaction du bail, visite, constitution dossier : 10,00 € T.T.C / m2
- Etat des lieux d'entrée : 3,00 € T.T.C / m2

Baux commerciaux et professionnel (selon les termes du bail) :

Honoraires de location et de rédaction d'acte (loyer annuel hors taxes et hors charges de la première période triennale) : 10,00 % HT soit 12,00 % T.T.C



AGIR POUR LE LOGEMENT

Société B2M Patrimoine, SAS au capital de 6 000,00 euros
36 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse
Siret : 814 536 595 00014 - RCS Toulouse – 6831Z - Carte professionnelle n° : CPI 3101 2016 000 002 990
Tva intra-communautaire : FR 56 814536595
Caisse de garantie : AXA France IARD, montant : 110 000,00 euros
313 Les Terrasses de l'Arche, 92727 Nanterre

